

Mercredi 14 mars 2018 – Centre de rencontre des Focolari à Montet**1. SALUTATIONS**

Le président ouvre la séance et salue les quelques 90 personnes présentes en les remerciant d'être venues nombreuses à cette première assemblée des budgets de notre Paroisse St-Laurent Estavayer. Il salue en particulier notre curé l'abbé Lukasz Babiarz ainsi que les prêtres présents sans oublier l'équipe pastorale et les délégués de notre paroisse à la CEC, Nicole Savary et Francis Duc. Il remercie également les Focolari pour leur accueil en leurs locaux.

Excusés : Francis de Vevey, Pierre-André Grandgirard, Jean-Louis Volery, Daniel Duc, Annelise Volery, Fabienne Riedo, Jean-Michel Berchier, Francis Volery, Etienne Buchs, Jean-Jacques Francey, M.-Claude Joye, M.-Thérèse Renout ainsi que les communes de Châtillon et de Cheyres-Châbles.

Cette assemblée a été convoquée selon les us et coutumes des anciennes paroisses, soit la FO N° 7 du 16 février 2018, l'affichage aux piliers publics des diverses communes, l'affichage au fond des églises, la parution d'annonces dans « Le Républicain » et dans « La Broye », le feuillet dominical, et pour les villages la distribution d'un tout ménage.

Maurice Bourqui demande pour quelle raison il y a eu deux modes de faire. Le Président répond que le comité de fusion a toujours promis de ne pas bousculer les habitudes et de faire la même chose que par le passé, mais si le désir des staviacois est de recevoir également un tout-ménage, il n'y a pas de problème. Nous ajoutons donc ce point aux tractanda de la soirée. Jean-Paul Brügger rappelle qu'il incombe à la première assemblée de paroisse de définir les prochains modes de convocation.

Alexandre Duc propose de faire la présentation du nouveau conseil de paroisse et du secrétariat. Il passe ensuite la parole à notre curé modérateur qui proclame sa joie et sa satisfaction devant cet événement historique puisqu'il s'agit de la première grande fusion de paroisses. Il a une pensée particulière en ce 10^{ème} anniversaire du décès de Chiara Lubisch ainsi que pour les 5 ans de pontificat du pape François. Il lit une prière de St Jean Bosco

2. LES SCRUTATEURS SERONT PHILIPPE ROULIN ET GERARD PILLONEL**LECTURE DES TRACTANDA**

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs
3. PV des dernières assemblées de paroisses et vote
(Les PV ne seront pas lus mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture)
4. a) Présentation du budget de fonctionnement 2018
b) Préavis des commissions financières
c) Vote
5. a) Présentation du budget d'investissements 2018
b) Préavis de la commission financière
c) vote
6. Nomination des membres de la nouvelle commission financière
7. Définition du mode de convocation pour la prochaine législature
8. Point pastoral
9. Divers

Jean-Paul Brügger a non seulement un problème avec le mode de convocation de l'assemblée, mais également avec la vérification du budget. En effet, selon la convention de fusion il était prévu que tous les membres des commissions financières participent à cette vérification. Or, le Conseil de Paroisse, pour simplifier a envoyé une convocation aux présidents des commissions qui étaient invités à participer à la réunion du 3 mars ou, en cas d'empêchement, il devait désigner un remplaçant. Malheureusement la paroisse de Nuvilly n'a pas pu envoyer de délégué et le président d'Estavayer a oublié le rendez-vous. Encore selon M. Brügger, les budgets auraient dû parvenir à tous les membres des commissions financières au moins 20 jours avant l'assemblée, ce qui n'a pas été fait. Alexandre Duc rappelle que les budgets de chaque paroisse ont été contrôlés par leur commission Financière et acceptés par les anciens conseils. M. Brügger estime que cette assemblée devrait être informelle sans votation.

La commission financière donne son préavis, mais finalement les budgets sont acceptés ou refusés par l'assemblée. Alexandre Bersier (Cugy) atteste que les représentants des commissions financières le 3 mars ont pu poser toutes les questions utiles et ont reçu des réponses qui les ont incités à accepter à l'unanimité ces budgets.

Selon Jean-Paul Brügger, il n'est pas question de mettre en doute l'honnêteté des gens, mais selon la convention le procédé n'était pas correct.

Le Président soumet au vote les tractanda

Résultat : 86 oui et 2 abstentions.

3. PROCES VERBAUX

Sauf demande exprès les 12 PV des dernières assemblées des anciennes paroisses ne seront pas lus. Ils étaient à disposition dès 19h00 pour les personnes qui souhaitaient en prendre connaissance.

Ils sont acceptés à l'unanimité

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

Daniel Baudin procède à la présentation du premier budget de la nouvelle Paroisse St-Laurent Estavayer.

Dans un premier temps, chaque paroisse a établi son propre budget. Un premier travail de longue haleine a été de regrouper certains postes qui n'étaient pas identiquement intitulés.

En plus des budgets des anciennes paroisses, il a fallu intégrer dans le budget 2018 le budget du CoGest, soit de l'Equipe Pastorale. Ce dernier budget a été validé et voté de manière informelle lors de la dernière assemblée de l'Unité Pastorale.

Dans un premier temps il nous a paru important de simplifier au maximum le plan comptables en regroupant certains postes.

Nous avons ensuite intégré les investissements.

Les vecteurs de coûts principaux sont :

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| - Ministère pastoral, 30% | Fr. 872'000.- |
| - Eglises et lieux de culte 20% | Fr. 578'120.- |
| - Administration 13 % | Fr. 370'440.- |
| - Frais de culte et célébrations 8% | Fr. 244'900.- |

La rémunération du conseil de paroisse et des conseils de communauté est prévue à une hauteur de Fr. 71'900.-

Les revenus principaux proviennent essentiellement des impôts pour Fr. 2'425'400.- et des immeubles (cures, autres immeubles) pour Fr. 308'620.-

Le budget prévoit un bénéfice de Fr. 13'350.-

Alexandre précise que nous avons dû rajouter un montant de 1'300.- au budget de l'Equipe Pastorale en raison de l'entrée en vigueur de la catéchèse infantine.

Jean-Paul Marmy s'étonne de n'avoir aucun renseignement sur la situation financière des anciennes paroisses (fortune, dettes).

Le bilan sera présenté lors de l'assemblée des comptes

Séverine Rey-Pillonel, boursière, assure que l'état financier de toutes les anciennes paroisses était sain. Il n'y a pratiquement aucune dette. Le montant total estimé des liquidités représente environ Fr. 3'000'000.-.

Le conseil de paroisse travaille par étapes logiques. Son premier travail était de présenté un budget, les comptes suivront lors de l'assemblée du 19 avril.

Le président passe la parole à Alexandre Bersier, représentant des commissions financières et déclare que les membres des commissions financières réunis le 3 mars ont accepté ces budgets à l'unanimité et propose à l'assemblée d'en faire de même.

Résultat : 86 oui et 2 abstentions

5. INVESTISSEMENTS 2018

Certains postes d'investissements ont déjà été acceptés en assemblées paroissiales en 2017 et ne seront donc pas revotés. Il est important de savoir que chaque paroisse avait la capacité financière pour prendre en charge ces investissements.

- a. Estavayer, face Nord de la Collégiale pour Fr. 50'000.-
- b. Murist : rénovation de l'autel en pierre à l'église : Fr. 5'000.-
- c. Murist : Grotte, remplacement de la barrière : Fr. 10'000.-
- d. Seiry : rénovation maison de paroisse, mur de soutènement : Fr. 29'500.-
- e. Seiry : rénovation toit de l'église : Fr. 15'000.-
- f. Vuissens : Orgue électronique et rénovation des cloches : Fr. 25'000.-

Ces investissements sont demandés par les anciennes paroisses et sont mis au vote, point par point
Pour chaque objet la commission financière a accepté l'investissement et invite l'assemblée à en faire de même :

- a. 89 oui, 1 abstention
- b. 88 oui, 2 abstentions
- c. 88 oui, 2 abstentions
- d. 88 oui, 2 abstentions
- e. 88 oui, 2 abstentions
- f. 88 oui, 2 abstentions

Le montant total des investissements s'élève à Fr. 134'500.-

Résultat : 88 oui, 2 abstentions

6. ELECTION DE LA NOUVELLE COMMISSION FINANCIERE

La nouvelle commission financière sera composée de 5 membres et nommera un organe de contrôle. Se sont déjà proposés : Michel Losey (Sévaz), Alexandre Bersier (Cugy), Yves Perriard (Forel), Marie-Thérèse Renout (Murist). Alexandre Duc demande si un participant à cette assemblée souhaite rejoindre la commission financière. Maurice Bourqui propose Jean-Paul Brügger qui accepte. La commission financière est élue à l'unanimité.

7. MODE DE CONVOCATION DES POCHAINES ASSEMBLEES PAROISSIALES

Le mode de convocation aux assemblées pour toute la législature sera le suivant

1. Feuille officielle parution 15 jours ouvrables avant l'assemblée
2. Affichage aux piliers publics des communes concernées
3. Affichage dans les églises
4. Tout ménage pour toute la paroisse

Ce mode de convocation est soumis au vote et accepté à l'unanimité

8. POINT PASTORAL

Notre curé modérateur remercie le conseil pour son travail qui n'est pas évident puisque nous sommes pionniers en la matière. Il reste bien évidemment beaucoup d'aspects à élaborer. Il n'y aura pas dans l'immédiat de changement du point de vue pastoral. Il remercie ses co-équipiers pour leur soutien et leur travail. L'équipe pastorale forte de 9 membres a le souci d'organiser, de stimuler et de planifier la vie paroissiale. Dans tous les secteurs les prêtres assurent 1 à 2 messes mensuelles. Il invite les participants à cette assemblée à consulter le feuillet dominical. C'est un moyen de communication et d'information. Il invite chacun à vivre pleinement les célébrations de la Semaine Sainte et de Pâques. Jeudi Saint il n'y aura qu'une messe pour toute la paroisse avec l'accueil de 2 catéchumènes adultes. La veillée Pascale sera présidée par Mgr Morerod.

Dorénavant toutes les messes dominicales seront célébrées à 10h00 et les offices de sépultures à 14h30.

Le pèlerinage des 40 grands servants est organisé. Il se déroulera en Pologne. Les jeunes seront accompagnés de 9 adultes.

Mireille Duc a pris l'habitude d'organiser chaque année un pèlerinage pour l'Unité Pastorale. Cette année elle invite les fidèles de la Paroisse St-Laurent à un pèlerinage à La Salette. Départ samedi 15 septembre à 06h00 et retour dimanche 16 vers 21h00. Invitation cordiale à tous. Ce sont des moments privilégiés pour faire connaissance

Marianne Berset présente la nouvelle formule du « Notre Père » qui remplace la phrase « Ne nous soumet pas à la tentation » par une formulation qui se rapproche mieux de la Bible : « Ne nous laisse pas entrer en tentation » A partir de Pâques des feuillets et des signets seront mis à disposition dans les diverses églises.

Lors de décès, la famille se trouve souvent dans le plus grand désarroi quant à l'organisation des sépultures. L'Equipe pastorale a préparé un feuillet qui sera transmis aux familles par les pompes funèbres. Il y a de plus en plus de sépultures dans l'intimité. Nous devons aussi rendre attentives les familles au fait que certainement des personnes se sentant proches souhaiteraient également participer à ce moment fort.

Gérard Dévaud invite chacun à participer à l'invitation du Vicaire Episcopal qui tient à nous présenter « Les orientations pastorales ». Rendez-vous à La Source mercredi prochain 21 mars à 18h00.

Il signale que Claude Jenny portera désormais le souci de la communication et du journal « Au Large » Il soulage ainsi Gérard qui en était chargé jusqu'alors.

Il rappelle que le week-end prévu au Simplon avec les confirmants a dû être annulé suite aux conditions météo et au soucis des parents. Le programme a été réalisé sur une journée dans les locaux d'Estavayer. Comme les parents avaient participé financièrement à ce projet, reste à savoir que faire. Certains confirmants souhaitent tout de même participer à une sortie, par exemple un jour de pèlerinage au Ranft. Gérard et Bernadette von Niederhäusern y réfléchissent.

Lukas remercie encore tous les membres de l'EP, les prêtres, agents pastoraux, les nouveaux membres du Conseil de paroisse, les conseils de communautés, les sacristains, fleuristes, auxiliaires, lecteurs, catéchistes.... Pour tout le travail accompli.

Père Jean Richoz rappelle qu'il n'a pas été facile d'envisager le remplacement de Jean. On nous a envoyé Lukas. C'est un cadeau ! Il est toujours souriant, disponible, à l'écoute.

L'assemblée approuve par applaudissement.

Pour la Paroisse St-Laurent Estavayer

Alexandre Duc, Président

Marie-Christine Mota, secrétaire